



Au RSA et obligé de payé pour les autres

Par **gerardnaviik**, le **30/04/2012** à **04:03**

Bonjour,

Je vis grace au RSA, je n'ai pas de revenu et j'habite dans une chambre dans un foyer.

J'ai une APL de 220 euros pour mon loyer se qui fait que je paie seulement 56 euros de loyer.

Je n'ai aucun mobilier car les meubles appartienne au foyer : aucun jeux au cun ordi aucun poste TV... aucun livre ... rien du tout !! et je n'ai pas de voiture.

je dois les txes fon cieres (2000 euros), d'une maison en indivision dans le SUD , somme que je peux pas payer. Cette argent correspond à ce que doit mes 3 freres et soeurs (ils sont tous très riches) aux impots et que les impots m'oblige à payer à leur place !

Je voudrai savoir si les impots vont saisir mon rsa ou supprimer mon apl !

Qu'est ce qui va m'arriver ?

Evidemment je voudrai vendre mais je veux trouver une solution pour que mes freres paie car personne ne s'entend sur rien, ma famille se deteste et je serai saisi à cause des taxes avant que la vente soit possible car personne n'ai allé au tribunal pour obliger la vente et j'ai très peur comment cette situation peut arriver c'est pas croyable.

Merci

Gerard

je sais que je serai remboursé quand la maison sera vendu mais

dans combien de temps ce sera trop tard !

Et puis vendre la maison au tribunal ce sera la vente aux enchères dans 2 ou 3 ans car toute la famille se déteste, c'est terrible je ne veux pas la vente aux enchères pour éviter de payer des taxes, je ne peux pas imaginer !

Par **Assistant juridique**, le **30/04/2012 à 09:15**

Bonjour,
Le RSA et l'APL sont des sommes insaisissables. Vous ne risquez donc rien.

Source : http://assistant-juridique.fr/saisie_attribution_compte_bancaire.jsp

Par **fabrice58**, le **01/05/2012 à 02:15**

Vous devez vous bouger pour expliquer au trésorier qu'il y a 3 autres propriétaires qui peuvent aussi être saisis, sans doute, votre seul nom apparaît sur l'avis de taxe foncière.

Quant à la vente aux enchères, elle sera peut-être inévitable pour faire cesser ce genre de situation pour une maison que vous n'occupez pas, vous paierez bien sûr des taxes sur la vente, vous n'imaginez quand même pas ne jamais rien payer. Vous êtes-vous demandé d'où viennent l'argent de vos APL et RSA ? Entre autres du produit des taxes sur les ventes de biens immobiliers.

Vous ne pouvez pas imaginer ? Mais si c'est croyable qu'une telle situation arrive, vous pouvez sortir de l'indivision car nul n'est tenu d'y rester, allez donc voir un notaire (c'est payant).

Tout cela vous aidera à vous bouger et à grandir un peu, il serait temps.

Par **gerardnaviik**, le **02/05/2012 à 04:14**

Merci à **fabrice58** mais j'ai travaillé pendant 30 ans, j'ai donc aidé beaucoup de monde avant de bénéficier moi-même de la générosité des autres. Revoyez un peu le financement du RSA...

Votre remarque est déplacée car je ne souhaite payer que ce que je dois et c'est assez raisonnable.

Gerard

Par **gerardnaviik**, le **02/05/2012 à 04:21**

merci à fabrice58, comme vous je souhaite éviter une vente aux enchères, je crois que personne ne peut souhaité un pareil désastre. S'il faut **TOUS** payer encore quelque années des taxes foncières le temps de se mettre d'accord... pourquoi pas
Payer des taxes sur la vente... c'est normal non, mais payer pour d'autres tous les frais de l'indivision, c'est pas normal et c'est sans doute pas à moi de payé pour des riches.

Merci

Gerard

Par **gerardnaviik**, le **02/05/2012** à **04:40**

combien dure la prescription pour demander à mes frères de me rembourser ?

Merci

Gerard